

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD147

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 59 TER

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« de spécimens »,

les mots :

« d'animaux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.